

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	42 (1969)
<b>Heft:</b>	10
<b>Artikel:</b>	Que faire de tant de déchets?
<b>Autor:</b>	Obrist, W.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-126749">https://doi.org/10.5169/seals-126749</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Que faire de tant de déchets?

par le Dr W. Obrist

Institut fédéral pour l'approvisionnement,  
l'aménagement et l'épuration des eaux, Zurich

31

Ayant la chance de vivre sur la «face» surdéveloppée du globe, notre pouvoir d'achat nous permet d'acquérir une gamme de plus en plus étendue de biens de consommation et de biens tout court. Il en résulte, depuis la dernière guerre mondiale, un accroissement constant de la «production» de déchets, transformant le flot paisible des ordures d'autan en avalanche qui risque bien de nous engloutir. C'est sérieux. Les services de voirie sont encore maîtres de la situation en ce qui concerne ramassage et évacuation, mais une question se pose: celle du traitement et de l'élimination des déchets. Les dépôts d'ordures puants, fumants, répugnantes, étalés à la vue de tous dans les fossés, dans le lit des rivières, sur les rives des lacs, à l'orée des bois et en plein vent sur les talus, ne sont pas dignes de notre réputation internationale de propreté et ne constituent pas une enseigne alléchante pour le tourisme. Et, en dehors de ces considérations d'ordre sentimental (si l'on peut dire!), lesdits barbares dépôts d'ordures mettent, la plupart du temps, nos sources et nappes d'eau souterraines en danger.

## Les ordures ménagères

Le volume des déchets augmente sans cesse. Aux «emballages des emballages» dus au luxe de présentation inouï du moindre article, s'ajoute, à présent, une multitude de flacons, bouteilles et bocaux non consignés. Nous jetons aussi, beaucoup plus facilement que par le passé, des objets usés divers, des vêtements, des appareils démodés et même du mobilier et des tapis. Nous changeons également plus fréquemment de voiture et apportons par là une assez large contribution à la constitution des très laids et malfaillants cimetières de voitures. Chacun de nous en est déjà à fournir, tous les jours, entre 500 et 600 g. d'ordures ménagères. Pour une ville comme Genève, cela signifie dans les 2 kg. 500 par famille et par jour. Voyez où cela nous mène, car dans ces chiffres, les déchets industriels et artisanaux, les résidus contenus dans les collecteurs d'huile et de benzine, les cadavres d'animaux et de véhicules ainsi que l'ensemble des déchets liquides ne sont pas compris!

## Traitement des résidus urbains – incinération – fabrication de compost

Que va-t-on faire de tous ces déchets? Avons-nous le droit de continuer à en souiller nos paysages et nos eaux? Au cours des quinze dernières années, de nombreuses communes de Suisse se sont astreintes à éliminer correc-

tement les ordures ménagères. Les grands centres urbains tels que Zurich, Bâle, Genève, Lausanne, Berne et Winterthour ont été dotés d'incinérateurs géants avec récupération thermique. Des localités moins importantes (par exemple Versoix, Zermatt, Lugano, Dübendorf, Saas-Fee, Fribourg, Frutigen, Payerne) disposent d'incinérateurs plus simples. D'autres communes se vouent à la fabrication de compost, sorte de terreau obtenu par la réduction des ordures et une décomposition naturelle activée par la concentration de micro-organismes (La Chaux-de-Fonds, Küsnacht ZH, Ruschlikon, Uzwil, Coire, Villette GE, Turgi, Buchs SG, Sankt Margrethen, Hinwil ZH). Mais puisque, même dans les petites communes, les déchets à éliminer par combustion augmentent sans cesse, il a fallu compléter ces installations d'un incinérateur puissant. Les stations mises en service après cette expérience sont, de ce fait, déjà mixtes au départ, c'est-à-dire, conçues à la fois pour la fabrication de compost et l'incinération (Olten, Biel, Horgen, Mannedorf). En 1970, nous aurons assez de centres pour traiter les déchets ménagers d'environ 3 millions d'habitants, ce qui représente la moitié de la population de notre pays.

## La décharge ordonnée

Si, dans une région faiblement peuplée, on peut disposer d'un terrain se prêtant à la décharge, il existe une solution transitoire: celle de la «décharge ordonnée» qui, comme son nom l'indique, n'a rien à voir avec l'entassement approximatif. D'abord, le terrain doit être aménagé en conséquence. Puis, les ordures fraîchement livrées doivent être journallement étalées en couches régulières et recouvertes de matières inertes (terre, déblais). La décharge ordonnée doit «colmater» une excavation. On évite ainsi les inconvénients usuels et on favorise la mise en valeur ultérieure du terrain. De telles sections peuvent, par exemple, être transformées plus tard en îlots de calme et de verdure. Chaque station moderne pour le traitement des résidus urbains doit d'ailleurs nécessairement avoir une décharge ordonnée pour ses scories et des matières incombustibles.

Lors de la conception de telles stations, on s'est rendu compte que, dans la plupart des cas, une association régionale et intercommunale donne de meilleurs résultats, sur le plan de la solution technique comme sur celui de la rentabilité. Au cours des dernières années, on a vu naître, un peu partout sur le Plateau suisse, des associations intercommunales de ce genre. Elles ont fait leurs

preuves. L'esprit progressiste et le sens de la coopération ont gagné la partie pour le plus grand bien de tous. S'il est certain que, par incinération, fabrication de compost et décharges ordonnées, nous aurons bientôt résolu le problème des ordures ménagères, il n'en est pas moins vrai que, dans le domaine de l'élimination de nombreux autres déchets, tout reste à faire.

### **Les déchets industriels**

L'élimination des déchets industriels pose de gros problèmes. Rien de plus complexe, par exemple, que la destruction de certains produits nocifs, dangereux ou toxiques. Un groupe d'industries chimiques procède déjà depuis quelques années à une décharge ordonnée et dispose à cet effet d'un terrain réservé à la réception de matières ne pouvant être détruites par simple combustion (résidus chimiques, drogues, restes de peinture et colorants, récipients barbouillés de produits chimiques, boues contaminées, etc.). On élimine de cette manière la «bagatelle» d'environ 7000 tonnes de déchets par an ! Dans d'autres branches de l'industrie, on dispose d'incinérateurs spéciaux.

En dehors de ces montagnes de déchets, il existe des résidus d'un plus faible encombrement mais dont la destruction requiert des installations particulières, par exemple: boues galvaniques, déchets huileux, divers résidus organiques. Etant donné qu'il y en a peu par entreprise, leur élimination doit trouver une solution à l'échelon régional impliquant, en général, une collaboration étroite entre administration et industries. Plusieurs usines modernes pour le traitement des résidus urbains se chargent déjà, par exemple, de l'épuration et de la destruction d'huiles usagées.

### **Les déchets carnés**

Il en va de même pour les déchets les plus rebutants: ceux d'origine animale (cadavres et carcasses d'animaux, déchets de boucherie et d'abattoir). La sévère réglementation en vigueur n'empêche pas les abus les plus déplorables. Ainsi nos lacs et nos cours d'eau continuent à être «truffés» de cadavres d'animaux domestiques. On en trouve aussi en rase campagne et les journaux signalent encore toujours des ruisseaux rouges du sang de quelque abattage. Des 4 kg. de déchets carnés qu'il faut compter par habitant et par an, seul un tiers est détruit correctement et de façon inoffensive. Il est inadmissible que l'on continue à pratiquer l'enfouissement. Les déchets

carnés doivent être détruits convenablement; ils doivent être conduits à l'usine thermo-chimique où ils sont, soit transformés en farines animales ou en graisses industrielles qui trouvent un débouché commercial, soit anéantis dans des incinérateurs spéciaux. Les épizooties des dernières années devraient avoir convaincu non seulement les milieux intéressés – mais l'opinion publique entière – de la nécessité de créer d'urgence des centres réservés à la destruction des déchets carnés.

### **Les boues de décantation**

Les boues de décantation résultant de l'épuration des eaux usées font également partie des déchets difficilement éliminables. En 1970, les eaux usées d'environ 50 à 60% de la population suisse passeront par des stations d'épuration. Cela signifie que nous aurons une «production» annuelle de plus d'un million de mètres cubes de boues de décantation. Actuellement, une bonne partie de ces «boues digérées» sont remises à l'état liquide à l'agriculture, ce qui est le moyen le plus simple et le plus économique de s'en défaire. Mais, pour différentes raisons, cette chance d'écoulement s'amenuise de plus en plus. De nouveaux moyens d'élimination doivent être trouvés et les recherches dans ce sens sont en cours. Par centrifugation, presses à filtres et autres méthodes, on essaie d'extraire l'eau contenue dans les boues afin de pouvoir ensuite la transformer en engrais solides, la brûler ou l'acheminer vers une décharge appropriée. Pour l'instant, on en est au stade expérimental. Pour passer à la phase suivante, des données concrètes telles que: conditions d'exploitation permanente, prix de revient, rendement, etc., doivent être versées au dossier et c'est dans ce but que les nouvelles méthodes sont, présentement, mises au banc d'essai dans diverses stations d'épuration de Suisse.

Comme nous venons de le voir, l'élimination de l'ensemble de nos déchets demande encore de gros efforts. Des efforts entraînant des frais considérables et que, dans le souci de nous conserver un espace vital vivable, nous devons être prêts à supporter.